

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 – GENERALITES

Les présentes conditions de vente s'appliquent à la vente de tous nos articles.

Toutes commandes impliquent l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Si nos livraisons sont acceptées, nos conditions de vente, de livraison et de paiement le sont également.

Les prix et les renseignements portés sur le catalogue, prospectus, notices et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient engager OCEANE PROFILS.

Nous nous réservons le droit, sans autre avis préalable, de supprimer ou de remplacer certains de nos modèles ou d'apporter toutes modifications jugées nécessaires à l'amélioration technique ou esthétique de l'ensemble de nos produits.

2 – COMMANDES

Ne sont prises en considération que les commandes écrites et établies sur papier à en-tête commerciale du client ou sur un bon de commande OCEANE PROFILS, dûment signées par le client. Les parties conviennent de conférer aux documents commerciaux transmis par télécopie ou par voie électronique, la valeur d'un écrit.

Les commandes transmises à notre société sont irrévocables pour le client, sauf acceptation écrite de notre part.

Toute demande de modification de la composition du volume d'une commande passée par un client, ne pourra être prise en compte par notre société que si la demande est faite par écrit ou télécopie/mail et parvenue au plus tard 24 heures après la réception de la commande.

Aucune commande ne peut être annulée sans notre consentement.

Les commandes d'articles spéciaux (dimensions, références, couleurs...) ne sont pas susceptibles d'annulation.

3 – RETOUR DE MARCHANDISE

Aucun retour de marchandise ne doit être effectué sans notre accord préalable par écrit.

Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acheteur.

4 – DELAI DE LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans engagement.

Un retard ne peut en aucun cas justifier l'annulation de la commande, pénalités ou dommages et intérêts.

5 – TRANSPORT

Les frais de port sont à la charge du destinataire sauf stipulation contraire.

Quelque soit le mode de livraison, les marchandises voyagent au risque et péril du destinataire, et ce, même en cas d'expédition franco.

En cas d'avarie ou de retard, il appartient au destinataire d'entamer personnellement tout recours contre le transporteur.

Il appartient au destinataire de vérifier le contenu des colis et de nous faire part des erreurs ou manquants éventuels dans les 24 heures par voie écrite.

Nous ne sommes pas responsables des délais d'acheminement, et seule la date d'expédition détermine obligatoirement la date d'échéance.

6 – PRIX

Les prix figurants sur les devis sont valables pendant une période de 30 jours.

Les prix s'entendent HT hors frais de port.

Nos prix sont révisibles au jour de la facturation en fonction de la variation des coûts de leurs éléments constitutifs dans le cadre de la législation en vigueur.

La facturation est faite au prix en vigueur le jour de la livraison ou de l'enlèvement à notre société.

7 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf convention expresse, nos factures sont payables à 30 jours (les traites sont sans acceptation, sans escompte) ; la date de règlement est établie en fonction de la date d'expédition.

Nous nous réservons le droit de demander le paiement contre remboursement dans tous les cas où nous le jugerons nécessaire.

8 – RETARD DE PAIEMENT

TOUT REFUS DE PAIEMENT NON JUSTIFIE, MEME PARTIEL, ENTRAINE L'EXIGIBILITE IMMEDIATE DE TOUTES LES SOMMES DUES, Y COMPRIS LES FACTURES NON ENCORE ECHUES.

Toute somme non payée à son échéance entraînera une indemnité de retard de 2% par mois, cette pénalité convenue formellement entre les parties ne nécessitera pas de mise en demeure préalable. Les frais de banque des effets impayés ou prorogés et les frais de contentieux sont à la charge du client.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L.411-6 du code du commerce est fixé à 40 euros.

9 – GARANTIE

Nos garanties sont celles de nos fournisseurs.

Notre éventuelle responsabilité se borne à l'échange, nombre pour nombre, des pièces reconnues défectueuses, sans aucune participation aux frais de dépose, pose, remise en état, peinture, etc...

Notre responsabilité est dérogée si un tiers procède à des modifications sur nos produits et leur mise en œuvre.

10 – RESERVE DE PROPRIETE

Toutes nos marchandises demeurent notre propriété jusqu'à parfait paiement.

11 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Seul, le Tribunal de Commerce de VANNES est compétent en cas de litige de toute nature.